

SANGO ya BOMOKO

HABARI YA UMOJA

EDITION N° #2

A PROPOS DU BULLETIN

Produit par Kinshasa News Lab, Next Corps, Actualité.cd, Balobaki, Congo Check, Lokuta Mabe et ZoomEco, ce bulletin réponds aux rumeurs qui circulent au sein de la communauté et qui peuvent être porteurs des discours de haine, des discours tribalistes et des fausses informations.

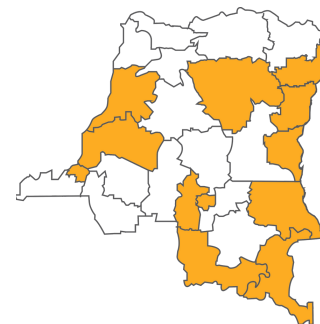
La collecte se fait sur terrain, sur les réseaux sociaux et autres plates formes numériques dans les 12 provinces de la RDC comme présentées ci-contre par les organisations précitées.

ANALYSE DES CATÉGORIES DES COMMENTAIRES COLLECTÉS DANS LA COMMUNAUTÉ



48 feedbacks collectés durant cette période sont des rumeurs, 7 fausses informations et 2 discours de haine

ZONE DE COLLECTE



- Kinshasa
- Tshopo
- Kasai-Oriental
- Nord-Kivu
- Lualaba
- Kasai-Central
- Equateur
- Haut-Katanga
- Sud-Kivu
- Ituri
- Tanganyika
- Mai-ndombe





Le camp Kabila annonce la résistance et dit non aux élections. Quelques jours après, Fayulu parle le même langage. Qui travaille pour qui ? Et la position de Madidi crée la polémique dans le camp Katumbi réagissant en premier...



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Par rapport à cette préoccupation, il sied de noter, effectivement que le camp Kabila s'est réuni, vendredi 16 juin 2023 dernier, au Mont Ndeke, à Kingakati, autour de son autorité morale et ancien président de la République.

Selon le média en ligne actualité.cd, qui cite les participants à cette rencontre, Joseph Kabila « a parlé de la nécessité pour la RDC de survivre, mais n'a pas donné clairement sa position sur les élections. Il a laissé entendre qu'il n'a pas pris sa retraite politique et a promis de s'adresser incessamment à la population ».

Toutefois, il convient de rappeler que le Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD) de l'ancien président de la République n'a pas pris part aux opérations d'enrôlement et d'identification des électeurs récemment organisées par la CENI. Le PPRD exige à la fois la reconstitution de la CENI et des membres de la Cour Constitutionnelle.

Pour sa part, Martin Fayulu s'est aussi prononcé, le 19 juin 2023, au sujet des élections, depuis sa résidence de Faden House à Kinshasa. Sa revendication n'est pas la même que dans le camp Kabila. Martin Fayulu a déclaré que son parti, l'Engagement pour la citoyenneté et le développement (ECIDE) et lui-même, ne vont pas déposer des candidatures à tous les niveaux tant que le fichier électoral de la CENI ne sera pas audité par un cabinet indépendant.



Le camp Kabila annonce la résistance et dit non aux élections. Quelques jours après, Fayulu parle le même langage. Qui travaille pour qui ? Et la position de Madidi crée la polémique dans le camp Katumbi réagissant en premier...



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES (s

« (...) Nous annonçons à l'option nationale et internationale que nous avons décidé de ne pas déposer les candidatures de nos membres à tous les nouveaux des élections tant que le fichier électoral, la liste des électeurs ne sera pas refaite dans la transparence et auditer par un cabinet extérieur compétent », a-t-il déclaré lundi 19 juin 2023, peut-on lire sur [actualité.cd](https://www.actualite.cd).

Le camp de Moïse Katumbi, pour sa part, ne s'inscrit pas dans la logique du camp Kabila et de Martin Fayulu quand bien même qu'il est, aux côtés de ce dernier. Même chose pour le le camps Delly Sesanga, et Matata Ponyo, membres du groupe de quatre leaders de la dynamique de Lubumbashi.

« Aux tricheurs et aux fraudeurs, nous ne céderons rien ! Nous ne sommes pas naïfs. Nous les affronterons tête haute ! Ensemble et alliés présentera des listes à tous les niveaux. Jusqu'au bout nous lutterons pour des élections démocratiques, inclusives et nous vaincrons », a déclaré Olivier Kamitatu, directeur de cabinet et porte-parole de Moïse Katumbi, dans les propos relayés par [actualité.cd](https://www.actualite.cd), lundi 19 juin 2023.



910 partis politiques pour 500 députés nationaux, d'autres présidents des partis savent déjà que lui et ses candidats ne seront pas élus.



Facebook

RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

La liste des partis politiques légaux transmise par le Vice-premier ministre, ministre de l'intérieur, sécurité et affaires coutumières à la Commission électorale nationale indépendante (CENI) comprend effectivement 910 plateformes. Et les 500 députés sont constitués en se référant à la loi sur la répartition des sièges.

Toutefois, tous ces 910 partis politiques ne vont pas participer comme tel aux élections législatives nationales et provinciales. Avec l'obligation du seuil de recevabilité des listes des candidats introduit dans la nouvelle loi électorale, les partis politiques sont contraints à se regrouper au sein d'une plateforme pour pouvoir atteindre ledit seuil.

En effet, cette disposition conditionne la recevabilité de la liste des candidats à hauteur de 60% des sièges en compétition. Ce qui signifie qu'il faut 300 candidats pour chaque parti ou regroupement.

De plus, selon l'article 118 de la loi électorale, seules les listes qui ont atteint 1% de suffrages valablement exprimés concourent à l'attribution des sièges. Ceci est un autre argument qui pousse les partis politiques à créer des regroupements politiques.



Pourquoi c'est à Fayulu de retirer LAMUKA du processus électoral et non le président de cette coalition. Qu'est-ce qui passe encore entre eux ?



Facebook

RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Il convient de préciser que lors de sa sortie médiatique, le 19 juin 2023, Martin Fayulu s'était exprimé en tant que numéro 1 de l'Engagement pour la citoyenneté et le développement (ECIDE) et non en tant que membre de la coalition Lamuka, même s'il se réclame seul président de cette plateforme dont il partage avec Adolphe Muzito.

Néanmoins, Martin Fayulu soutient qu'il ne se retire pas du processus électoral. Il dit plutôt dressé une série de préalables avant toute participation à la suite de ce processus pour ne pas faciliter la fraude électorale.

« Nous ne boycottons pas mais nous voulons de bonnes élections. Le mot boycott n'est pas dans notre vocabulaire. Nous voulons des élections avec un bon fichier électoral. Si ce fichier n'est pas arrangé, que personne n'accepte la tenue des élections ici », a répété Martin Fayulu lors du meeting tenu dimanche 25 juin 2023 dernier à la place Sainte-Thérèse.



RUMEUR #4

Récoltée à
Kinshasa

Niveau
de risque
Faible



Il n'y aura pas d'élections en 2023. La date estimée est en 2025. Aux futurs candidats : Je vous invite tous à éviter de faire des dépenses inutiles.



Facebook

RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Le 25 juin 2023, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a procédé à la convocation de l'électorat. Cette convocation a donné suite à l'ouverture des bureaux de réception et de traitement de candidature (BRTC). La CENI a annoncé qu'au total 171 BRTC étaient ouverts et prêts à recevoir des dossiers des candidatures des candidats indépendants, des partis et regroupements politiques.

Au stade où nous en sommes, tout porte à croire que les élections auront bel et bien lieu à la date prévue, à moins que la CENI et les parties prenantes n'en décident autrement, explique Lydie Kapinga, membre de la société civile.



Donc, selon l'article 9 tiret 6, quelqu'un peut ne pas avoir un niveau d'études requis mais justifié d'une expérience dans un domaine et postuler ?



Facebook

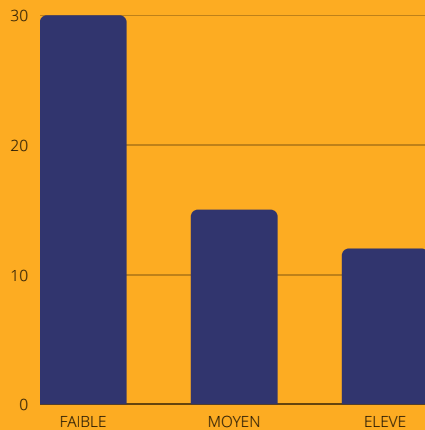
RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Pour chaque élection, à quelque niveau que ce soit, un niveau d'étude est requis. Pour postuler à la députation nationale, il est requis d'avoir un diplôme d'études supérieures ou universitaires ou justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans le domaine politique, administratif ou socio-économique (art.120 L.E).

Pour postuler à la députation provinciale, l'une des conditions, est d'être titulaire d'un diplôme d'études supérieures ou universitaires ou justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans le domaine politique, administratif ou socio-économique (Article 148, L.E).

Pour postuler aux élections locales, il faut être titulaire d'un diplôme de fin d'études secondaires ou justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans le domaine politique, administratif ou socio-économique (article 210, L.E).

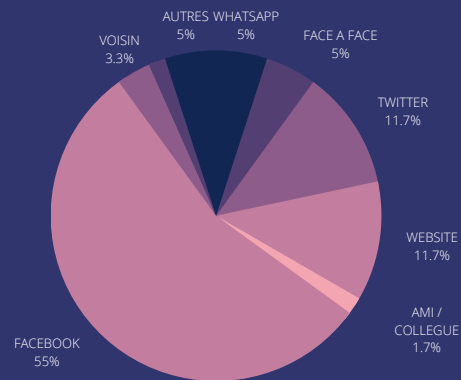
Niveau de risque



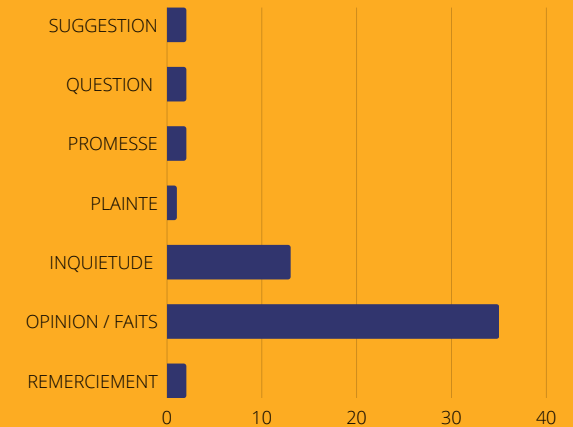
Du 19 au 25 juin 2023, nous avons collecté 57 feedbacks dans 2 provinces parmi les 12 ciblées par le projet. 47 de ces éléments proviennent en ligne dont 33 sur Facebook, 7 sur Twitter et 7 sur différents sites web ; et 10 proviennent hors ligne pendant les discussions communautaires en face à face. 30 de ces feedbacks ont un niveau de risque faible, 15 un niveau de risque moyen et 12 un niveau de risque élevé.

Canal de partage des commentaires

Pour cette période, nous avons trouvé que Facebook est le canal qui a plus été utilisé pour partager les rumeurs qui circulent autour de la cohésion sociale en République Démocratique du Congo avec 33 feedbacks, suivi de Twitter et les sites web avec chacun 7 feedbacks. Pour la collecte hors ligne, les contacts en face à face ont été utilisés pour partager les feedbacks communautaires.



Type de Commentaire



35 feedbacks collectés pendant cette période reflètent les différentes opinions informées et faits divers de la population en ce qui concerne le déroulement de l'enrôlement et la probabilité de tenu des élections dans le delais prévu, 13 inquiétudes, 2 suggestions, 2 promesses, 2 questions, 2 remerciements et 1 plainte.

Consulter également :



Parlons élections :
les éditions précédentes:

<https://lokutamabe.com/>



**Vous voulez nous donner
votre avis, vous impliquer
ou partager des données ?**

Nous aimons discuter !

Contact:
Thérèse Ntumba

✉ info@actualite.cd

📞 +243 971 189 467

Date de publication : 18 juillet 2023

Ce bulletin est produit par Kinshasa News Lab, Next Corps, Actualité.cd, Balobaki,
Congo Check, Lokuta Mabe et ZoomEco

